

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
Du vendredi 25 novembre 2005 à 20h30

PRESENTS : 121

1) Rapport moral sur l'activité présenté par le Président - Monsieur Marcel BARTH

Vote : 121 pour 0 Abstention 0 Contre

PRESENTS : 122

2) Rapport financier présenté par le Trésorier Générale - Monsieur Olivier FISCHER

Vote : 122 pour 0 Abstention 0 Contre

3) Rapport général présenté par le commissaire aux comptes - Monsieur Michel COCCETTA

Vote : 122 pour 0 Abstention 0 Contre

PRESENTS : 81

4) Election du Comité Directeur (éligible pour 2 ou 4 ans)

Vote : 79 pour 2 nuls

Sections élues pour 2 ans : Aïkido/Boxe anglaise/Boxe française/Cyclisme/Football masculin/Gymnastique/Handisport/Natation/Plongée/Rugby/Tennis/Tir à l'arc

Sections élues pour 4 ans : Athlétisme/badminton/Basket/Football féminin/Handball/Judo/Musculation/Nanbudo/Randonnée/Roller/Triathlon/Vo-thuat/Yoga

Suite à cette élection, le nouveau Comité Directeur se réunit et élit à l'unanimité Monsieur Marcel BARTH Président du club (élu pour 2 ans).

Monsieur Marcel BARTH a proposé comme Trésorier Général - Olivier FISCHER et comme Secrétaire Générale - Stéphane CAREL , ceux-ci ont été élus à l'unanimité par les membres du Comité Directeur (pour 2 ans).

Monsieur Marcel BARTH a également proposé pour le bureau comme Vice Président- Messieurs Jean Maurice GUYOT et Christian BERTHEAU et comme membres Mesdames Monique FARULLI-Gaëlle GUICHARD- Elisabeth AYRAL et Messieurs Jean-Claude GRECO- Clément SOMMER- Mathieu FLEURY ceux-ci ont été élus à l'unanimité par les membres du Comité Directeur (pour 2 ans).

Fait à Bagneux le 28 Novembre 2005

Certifié conforme

Le Président du C.O.M.B,
Marcel BARTH